

**PROGRAMME D'AGRÉMENT DE L'ENSEIGNEMENT À L'ASSISTANT DE  
L'ERGOTHÉRAPEUTE ET À L'ASSISTANT DU PHYSIOTHÉRAPEUTE**

---

**Inventaire**  
**Documentation requise, Formulaires**  
**et Inventaire**

**Accompagnement au**  
**Rapport d'autoévaluation**

**Normes d'agrément 2012**

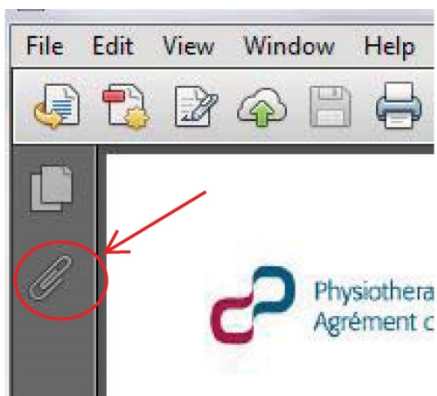
## Accompagnement au Rapport d'autoévaluation Documentation requise, formulaires et inventaire

### PRÉFACE

Ce document vise à faciliter la préparation et la soumission du Rapport d'autoévaluation (RAE). L'information fournie concerne :

- La documentation qui doit être jointe au RAE
- Une inventaire de la documentation présentée par le programme avec le RAE comme preuve de conformité aux normes et critères du PAE AE & AP
- Un inventaire de la documentation que le programme fournira lors de la visite d'évaluation sur place comme preuve de conformité aux normes et critères du PAE AE & AP
- Les formulaires standardisés du PAE AE & AP

Les formulaires nécessaires décrits ci-dessous sont joints au présent document. S'ils ne sont pas visibles dans une liste sur la gauche, cliquez sur le trombone à gauche et la liste sera affichée. Chacun peut être ouvert, rempli et enregistré individuellement.



## DOCUMENTATION DEVANT ACCOMPAGNER LE RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Les formulaires suivants (fournis par le PAE AE & AP) doivent être soumis par le programme avec la RAE:

- i) RAE-formulaire 1: Coordonnées du programme
- ii) RAE-formulaire 2: Formulaire de signatures
- iii) RAE-formulaire 3: Profil du personnel du programme
  - Un résumé des professeurs et du personnel employés par le programme, des diplômes universitaires et qualifications professionnelles, nominations.
- iv) RAE-formulaire 4: Profil des étudiants
  - Nombre d'étudiants inscrits dans chaque année\* du programme
  - Nombre d'étudiants ayant réussi le programme et leur emploi

\* *Modifier le formulaire pour convenir à votre propre programme*
- v) RAE-formulaire 5: Profil des cours du programme
  - Comprend un résumé des titres de cours, les numéros de cours, les heures de cours/laboratoire/cliniques, les textes/ressources
- vi) RAE-formulaire 6: Profil du programme d'enseignement clinique/stages
  - Liste des milieux cliniques qui ont un contrat d'affiliation avec l'établissement pour offrir l'enseignement clinique aux étudiants
- vii) RAE-formulaire 7: Norme 6 -Formulaire des critères/cours  
OU \*\*Grille de compétence  
*\*\*Modifier le formulaire pour convenir à votre propre programme*
- viii) RAE-formulaire 8: Répertoire des preuves présentées/disponibles sur place

En outre, les documents suivants doivent être inclus dans la présentation (habituellement comme annexes du RAE) :

- ix) un résumé du rapport financier (critère 1.5 – Essentiel)
- x) **toutes les descriptions de cours de la dernière année complète (formulaire 5)**
- xi) Un calendrier universitaire à jour
- xii) le curriculum vitae de tous les professeurs du programme énumérés dans le formulaire 3 (*voir ci-dessous*)
- xiii) Liste des professeurs/enseignants qui occupent des postes à temps partiel et pour la session.

### ***Curriculum vitae des professeurs du programme***

Aux fins de l'agrément, les professeurs du programme sont des employés, nommés et payés par l'établissement; et ont autorité sur le développement du programme, la conception et la prestation pédagogique et l'évaluation des résultats.

Le PAE AE & AP ne fournit pas de modèle de curriculum vitae, puisque chaque institution a son propre modèle. Toutefois, on s'attend à ce que les curriculum vitae comprennent l'information suivante concernant les professeurs :

- Nom et titre;
- Diplômes y compris le domaine d'études, date d'obtention, et l'institution;
- Formation et appartenances professionnelles, y compris les postes/emplois occupés;
- Cours enseignés;
- Présentations;
- Distinctions et prix; et
- Contribution à des services, y compris la participation à des comités de l'institution ou autres.

**Les curriculum vitae de tous les *professeurs du programme* doivent être joints en annexe du RAE.**

**Une liste des *autres enseignants*\* devrait être incluse en annexe au RAE. **Les curriculum vitae de ces personnes** devraient être disponibles pour l'EEP sur place.**

**\* Autres enseignants:**

Les autres enseignants sont les individus responsables de l'enseignement à des classes ou dans des laboratoires du programme et qui ne sont pas des employés permanents de l'institution, même s'ils peuvent recevoir des honoraires ou autres formes de compensation. Les autres enseignants peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, les conférenciers invités, les enseignants de modules de cours, les tuteurs, etc. Les autres enseignants n'incluent pas les AE/AP ou les assistants de laboratoire qui contribuent au programme (veuillez inclure ces individus dans le 'personnel de soutien' ci-dessous) Les autres enseignants ne contribuent généralement pas au développement du programme, à la conception pédagogique ou à l'évaluation des résultats.